



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 19 avril 2017

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 19 avril 2017 à la salle Wallace de la susdite MRC.

Sont présents :

Jacques Madore	préfet	Saint-Malo (M)
Johnny Pizar	maire	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	maire	Coaticook (V)
Bernard Vanasse	maire	Compton (M)
Roger Heath	conseiller	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Réjean Masson	maire	Martinville (M)
Gérard Duteau	maire	Saint-Herménégilde (M)
Benoît Roy	conseiller	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Bernard Marion	maire	Sainte-Edwidge-de-Clifton (C)
Gilbert Ferland	maire	Stanstead-Est (M)
Nathalie Dupuis	mairesse	Waterville (V)

Aucune absence.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

3.0 ORDRE DU JOUR

4.0 PROCÈS-VERBAUX

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 15 mars 2017
- 4.2 Suivi des procès-verbaux
 - 4.2.1 T@CTIC /Internet en milieu rural
 - 4.2.2 Enseignes – Portes d’entrée de la MRC
 - 4.2.3 Suspension de traitement des demandes à portée collective par la CPTAQ – Résolution CM2016-11-266
 - 4.2.4 Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion (MIDI) – Entente à conclure dans le cadre du Programme Mobilisation – Diversité
 - 4.2.5 Circuit urbain de transport collectif – Circuits et horaire finaux

5.0 TRÉSORERIE

- 5.1 Paiement des comptes
 - 5.1.1 Comptes payés
 - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d’autorisation des dépenses
- 5.3 Rapport financier – Exercice se terminant le 31 décembre 2016
- 5.4 Suivis et transferts budgétaires



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 5.4.1 État comparatif et suivi budgétaire au 31 mars 2017
- 5.4.2 État des surplus au 31 décembre 2016
- 5.5 Fonds Tillotson pour la région de Coaticook

6.0 AMÉNAGEMENT- DÉVELOPPEMENT- ENVIRONNEMENT

- 6.1 Fonds de développement du territoire (FDT) de la MRC de Coaticook
 - 6.1.1 Priorités d'investissement
 - 6.1.2 Rapport annuel 2016-2017
 - 6.1.3 Politique d'investissement
- 6.2 Reddition de compte – Pacte rural
- 6.3 Avis en vertu de l'article 62 de LPTAAQ – Projet d'Hydro-Québec
- 6.4 Entente de développement culturel triennal (2018-2020)

7.0 AVIS DE MOTION

- 7.1 Règlement déléguant à la greffière le pouvoir de former un Comité de sélection et d'en désigner les membres pour l'adjudication conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* **et dispense de lecture**

8.0 RÈGLEMENTS

- 8.1 Règlement n° 2-314.1 (2017) modifiant le règlement n° 2-314 (2015) constituant un Comité Familles et Aînés au sein de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement
- 8.2 Règlement no 4-017 (2017) remplaçant le règlement no 4-013 (2013) visant à établir une tarification applicable pour des biens, services ou activités offerts par divers services de la *Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook*

9.0 AUTRES AFFAIRES

- 9.1 Gestion contractuelle – Évaluation municipale
- 9.2 Acte de cession – Adjudication du lot 5 416 369, CF de Stanstead à la municipalité de Stanstead-Est
- 9.3 Commission scolaire des Hauts-Cantons – Rapport annuel 2015-2016
- 9.4 Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke – Consultation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2017-2020)
- 9.5 Embauche des enviro-conseillers et du coordonnateur du programme de vidange des boues de fosses septiques

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- 10.1 Procès-verbal du Comité administratif (CA) du 12 avril 2017

11.0 RECOMMANDATIONS

- 11.1 Comité administratif du 12 avril 2017
 - 11.1.1 MRC des Maskoutains – Programme de formation des pompiers et officiers – Rôle et responsabilités des MRC



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 11.1.2 Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la Rivière Saint-François (COGESAF) – Accès au système de suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (SOMAEU)
- 11.2 Comité de sécurité publique du 19 avril 2017
 - 11.2.1 Dérogations au plan d'organisation des ressources policières

12.0 CORRESPONDANCE

- 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»
- 12.2 COGESAF – Situation financière précaire
- 12.3 Forêt Hereford et Conservation de la nature Canada appuient toute démarche en faveur du respect de leurs obligations
- 12.4 Hydro-Québec veut accroître ses livraisons d'électricité sur les marchés du nord-est des États-Unis – de nouvelles possibilités seront donc évaluées
- 12.5 20^e anniversaire de l'Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook – 26 mai 2017

13.0 RAPPORTS

- 13.1 Préfet
- 13.2 Délégations et porteurs de dossier
- 13.3 Directeur général et Équipe de la MRC
- 13.4 Autres informations et/ou rapports
 - 13.4.1 *Projet de loi no 102 – Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert*
 - 13.4.2 Bingo au profit du travailleur de rue – 7 mai 2017

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h32 par le préfet. Le préfet Monsieur Jacques Madore souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC et préside la rencontre. Le directeur général Dominick Faucher et le directeur des finances Kévin Roy sont présents. Messieurs Yves Gilbert, président et Martial Gaudreau, directeur général de la Commission scolaire des Hauts-Cantons (CSHC) sont présents pour présenter le rapport annuel 2015-2016 de la CSHC. Nancy Bilodeau, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire. Monsieur Henri Pariseau est absent lors de l'ouverture.

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2017-04-84

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'en vertu du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

4.0 PROCÈS-VERBAUX

CM2017-04-85

4.1 APPROBATION SESSION ORDINAIRE DU 15 MARS 2017

ATTENDU l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 15 mars 2017 et n'en requièrent pas lecture ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 15 mars 2017, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

Monsieur Henri Pariseau se joint aux délibérations du conseil de la MRC de Coaticook. Il est 19h37.

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

4.2.1 T@CTIC/INTERNET EN MILIEU RURAL

Le directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Faucher informe les membres du conseil que les demandes d'aide financière pour les programmes provincial «Québec Branché» et fédéral «Brancher pour innover» ont été déposées aujourd'hui. Pour être compétitif, le projet de la MRC se doit d'être le plus précis possible et à un coût par porte inférieur à 1 470 \$. Le projet a continué d'évoluer jusqu'à la dernière minute et représente présentement un investissement de 14 M \$, dont 8,9 M \$ qui serait financé à parts égales par les 2 paliers de gouvernement et le solde par un prêt de moins de 5 M \$ cautionné par la MRC. Les premiers clients pourraient en bénéficier dès septembre 2019.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

4.2.2 ENSEIGNES – PORTES D'ENTRÉE DE LA MRC

Le directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Faucher informe les membres du conseil que le projet d'enseignes aux portes d'entrée de la MRC chemine bien. Ainsi pour une première phase, 3 portes d'entrées à Waterville et 1 dans chacune des municipalités de Saint-Malo, Compton et Stanstead-Est, pour un total de 6 portes seront identifiées au cours des prochains mois.

CM2017-04-86

4.2.3 SUSPENSION DE TRAITEMENT DES DEMANDES À PORTÉE COLLECTIVE PAR LA CPTAQ – RÉOLUTION CM2016-11-266

ATTENDU que la Commission de protection du territoire agricole (ci-après la CPTAQ) a informé le monde municipal de sa décision unilatérale de suspendre le dépôt de toute nouvelle demande à portée collective en vertu des dispositions de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (L.R.Q., c. P-41.1) à compter du 21 octobre 2016 ;

ATTENDU que seuls les dossiers en cours seront finalisés, jusqu'à ce que la réflexion de la CPTAQ soit terminée (objectif mars 2018) ;

ATTENDU que l'article 59 est la disposition qui permet aux MRC de présenter une demande à portée collective afin de déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles pourraient être implantées en zone agricole ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook est en voie d'adopter son nouveau schéma d'aménagement et de développement et qu'à ce titre elle était déjà en discussion (au 21 octobre 2016) avec la CPTAQ afin de revoir les conditions d'implantation sur son territoire et la possibilité de présenter une nouvelle demande à portée collective suite à l'adoption du schéma ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a adopté la résolution CM2016-11-266 par laquelle elle déplorait la décision de la CPTAQ de suspendre le traitement des demandes à portée collective ;

ATTENDU que plusieurs MRC ont appuyé la prise de position de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que la présidente de la CPTAQ par une lettre datée du 17 mars 2017 répond à la MRC de Coaticook que c'est dans un souci d'efficacité, d'équité et de cohérence que la Commission a décidé de suspendre le traitement «pendant quelques mois, le temps de faire ce bilan et de mieux outiller les MRC dans leurs responsabilités d'aménagement du territoire» ;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook est déçu de la réponse de la CPTAQ, bien que la réflexion de la Commission soit un exercice louable, un gel de 17 mois est une période beaucoup trop longue qui impacte directement le développement de certaines municipalités ;

ATTENDU que cette décision unilatérale prend en otage le monde municipal tout en démontrant un manque de considération envers l'autonomie municipale prônée par les récents développements législatifs ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- ▶ de signifier de nouveau à la CPTAQ, la déception de la MRC face à au maintien de sa décision à l'effet de se soustraire unilatéralement des devoirs que lui impose la loi en vertu des dispositions de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (L.R.Q., c. P-41.1) à compter du 21 octobre 2016 et ce, jusqu'en mars 2018 ;
- ▶ de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la députation régionale et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour appui ainsi qu'au ministre de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

4.2.4 MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (MIDI) – ENTENTE À CONCLURE DANS LE CADRE DU PROGRAMME MOBILISATION - DIVERSITÉ

Aux termes de la résolution CM2017-02-49, la MRC de Coaticook a appuyé le dépôt d'un projet développé conjointement par 4 MRC au programme *Mobilisation- diversité* du *Ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'inclusion* (MIDI) et s'était engagé financièrement pour un montant de 25 000\$ par année sur une période de 2 ans. L'aide financière accordée est d'un montant de 112 000\$ sur le 200 000\$ demandé.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Le projet n'est toutefois pas en péril. Une entente à cet effet sera à conclure dans les prochaines semaines.

**4.2.5 CIRCUIT URBAIN DE TRANSPORT COLLECTIF –
CIRCUITS ET HORAIRE FINAUX**

Malgré plusieurs rencontres du comité, le tracé devrait être approuvé le 2 mai par le comité de travail et le lancement officiel en début de juin. Le point est donc reporté. Information est également donnée à l'effet que l'Assemblée générale annuelle (AGA) d'Acti-Bus de la région de Coaticook se tiendra le 25 avril à 19h00 à leur garage.

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES

5.1.1 COMPTES PAYÉS

Le directeur des finances dépose la liste des comptes d'un montant total de 368 292,48 \$ payés au 19 avril 2017 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

CM2017-04-87

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 27 394,19 \$ comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Henri Pariseau
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 27 394,19 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES

Le directeur des finances dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2017, pour le mois de mars, comme ici au long reproduit.

CM2017-04-88

5.3 RAPPORT FINANCIER – EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016

ATTENDU que conformément à la loi, le directeur des finances dépose le rapport financier au 31 décembre 2016 de la MRC de Coaticook, tel que préparé par Raymond Chabot Grant Thornton sencrl ;

ATTENDU que le conseil prend en compte ledit rapport financier et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport financier au 31 décembre 2016 de la MRC de Coaticook, tel que préparé par Raymond Chabot Grant Thornton sencrl.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

5.4 SUIVIS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

CM2017-04-89

5.4.1 ÉTAT COMPARATIF ET SUIVI BUDGÉTAIRE AU 31 MARS 2017

ATTENDU que le directeur général et secrétaire-trésorier doit déposer semestriellement lors d'une séance ordinaire du conseil un état comparatif de revenus et de dépenses, conformément à l'article 176.4 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) ;

ATTENDU que le conseil prend en compte un état comparatif des activités de fonctionnement à des fins budgétaires pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2017 préparé par le directeur des finances dans les différentes catégories de fonction et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU d'accepter l'état comparatif des activités de fonctionnement de la MRC de Coaticook à des fins budgétaires pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2017 dans les différentes catégories de fonctions telles que présentées par le directeur des finances de la MRC conformément à la loi.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2017-04-90

5.4.2 SURPLUS AU 31 DÉCEMBRE 2016

ATTENDU que suite au dépôt du rapport financier pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2016, le directeur des finances dépose l'état des surplus au 31 décembre 2016 avec une explication quant aux écarts ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le rapport des surplus quant aux différentes catégories de fonction et activités de fonctionnement au 31 décembre 2016 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU d'accepter l'état des surplus de la MRC de Coaticook au 31 décembre 2016 dans les différentes catégories de fonctions tel que présenté par le directeur des finances.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2017-04-91

5.5 FONDS TILLOTSON POUR LA RÉGION DE COATICOOK

ATTENDU qu'un nouveau fonds fut créé en 2012, soit le «Tillotson Coaticook Region Fund» ou le «Fonds Tillotson pour la région de Coaticook» grâce à la New Hampshire Charitable Foundation ;

ATTENDU que la MRC sert d'intermédiaire et de gestionnaire du fonds ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le Comité de sélection du «Tillotson Coaticook Region Fund/Fonds Tillotson pour la région de Coaticook» a la responsabilité d'approuver ou de rejeter les demandes d'aide financière adressées au fonds, sur la base de leur mérite quant aux objectifs généraux du fonds ;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste des projets retenus pour le premier appel de projets de 2017, pour un montant total de 92 989 \$ d'aide financière, dont 50 016 \$ ou 53,8 % pour le territoire de la MRC et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Benoît Roy
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accepter les projets retenus pour le premier appel de projets de 2017, pour un montant total de 92 989 \$ d'aide financière, soient :

Organisme	Municipalité	Projet	Aide financière \$
Ayer's Cliff Elementary School	Ayer's Cliff	Achat d'une cuisinière	5 000
Massawippi Valley Foundation	Ayer's Clif	Achat de bandelette pour diabétique	4 500
Acti-Sport Coaticook	MRC	Achat de vélos stationnaires	3 000
Association Ayer's Cliff	Ayer's Clif	Achat de buts soccer & t-shirts	1 000
Baseball Coaticook	COA	Achat de nouveaux uniformes	2 500
Bibliothèque Françoise-Maurice Coaticook	COA	Achat d'un portable, lecteur à code, chariot et bacs	2 100
Carrefour Loisir Coaticook	MRC	Achat de trousse de premiers soins pour Sécurijour 2017	1 000
Centre Élie Carrier	COA	Achat de nourriture pour repas	7 000
CHSLD de Coaticook	COA	Achat d'un matelas et fauteuil pour chambre soins palliatifs	4 300
Classe Sociale (Adulte déficience intellectuelle)	COA	Achat d'une cuisinière & chaudrons	1 500
Comité loisirs Stanhope	DIX	Achat de balançoires et glissoires – parc Nelson	5 000
Comité résidents CHSLD Coaticook	COA	Achat de jeux & divertissements résidents CHSLD	4 000
École La Frontalière	COA	Achat chandails club de badminton	700
École Sacré-Cœur	COA	Achat d'une table de pique-nique 7 paniers de basketball	2 000
FADOQ Coaticook	St-Jean	Achat de lunch/collations pour activités des aînés	1 000
CSHC Coaticook	secteur	Achat chandails & protège tibia pour Futsal	1 500
École Louis St-Laurent	COM	Achat vélos stationnaires	1 500
École Sancta-Maria	DIX	Achat buts pour Futsal	1 400



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Organisme	Municipalité	Projet	Aide financière \$
École Sancta-Maria	DIX	Achat livres	1 000
Municipalité Dixville	DIX	Achat Fête de la pêche 2017	1 000
Comité loisirs St-Malo	STM	Achat gradins extérieurs	2 700
Bibliothèque Lennoxville Library	Sherb	Achat livres pour déficients visuels	500
Bibliothèque Lennoxville Library	Sherb	Achat livres pour aînés	500
Hatley 4H	Hatley	Achat t-shirt, prix pour rallye provincial 2017	5 000
Lennoxville & District Community Aid	Sherb	Achat ordinateurs, tablettes et fourniture pour cour cuisine	5 000
Lennoxville District Women's Centre	Sherb	Achat fourniture Opération sac à dos	5 000
Lennoxville Elementary School	Sherb	Achat balançoires	5 000
Mental Health Estrie	Estrie	Achat livres, revues et CD	2 000
Séjour La Bonne Œuvre	COA	Achat fauteuils berçants	1 550
Townshippers' Association	Estrie	Achat nourriture pour activités aînés	500
Phelps Aide Phelps Helps	Stanstead	Achat lave-vaisselle et fournitures	2 300
CAB R.H. Rediker Volunteer Center	Stanstead	Aide dépannage alimentaire	2 673
Loisirs Waterville	WAT	Prolonger le filet protecteur au terrain de balle	3 000
Maison Jeunes Waterville	WAT	Achat jeux société	166
Ville Waterville	WAT	Achat jeux d'eau Parc Bellevue	1 600
Fondation Lampe Foundation	Estrie	Support pour médecin famille	2 500
Lake Massawippi Conservation Club	Ayer's Cliff	Projet pêche pour jeunes	2 000
37 projets – 34 organismes		TOTAL	92 989

- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense et l'émission des chèques aux bénéficiaires, sur réception des fonds de la New Hampshire Charitable Foundation à cet effet ;
- ▶ d'aviser le Comité de sélection du «Tillotson Coaticook Region Fund/Fonds Tillotson pour la région de Coaticook» et ce avec l'accord des représentants de la Fondation Tillotson, qu'aucun chèque ne sera émis par la MRC lors de l'appel de projets de l'automne ou tout autre appel de projets si les rapports devant être fournis à la MRC par le Comité afin qu'elle rencontre ses obligations ne sont pas remis.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

6.0 AMÉNAGEMENT- DÉVELOPPEMENT-ENVIRONNEMENT

6.1 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (FDT) DE LA MRC DE COATICOOK

CM2017-04-92

6.1.1 PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

ATTENDU que le Fonds de développement des territoires (FDT) fut créé en 2015 afin de supporter les MRC dans le développement de leur territoire ;

ATTENDU que conformément avec les articles 4 et 9 de l'entente relative au Fonds de développement des territoires, la MRC de Coaticook, aux termes de la résolution CM2015-10-228, a ciblé les priorités d'intervention sur lesquelles elle souhaitait se concentrer en 2015-2016, en vertu des enjeux qui sont importants pour l'ensemble du territoire de la MRC ;

ATTENDU que le conseil prend en compte la proposition de mise à jour des priorités d'intervention pour 2017-2018 du FDT de la MRC de Coaticook et en fait sien comme si au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'adopter conformément avec les articles 4 et 9 de l'entente relative au Fonds de développement des territoires signée par la MRC, eu égard au Fonds de développement des territoires de la MRC de Coaticook les priorités d'interventions suivantes pour 2017-2018, soient :
 - a) La réalisation de mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC :
 - i. Répondre aux besoins des municipalités de la MRC en révisant le schéma d'aménagement et les outils de planification afin de mieux les soutenir dans leurs projets de développement, structurant pour leur développement local et régional ;
 - ii. Poursuivre le soutien proactif et innovant de tout projet en lien avec la gestion de l'eau et la protection de l'environnement ;
 - iii. Mettre en œuvre le PGMR de la MRC de Coaticook ;
 - iv. Réaliser un plan de développement de la zone agricole (PDZA) qui permettra de mieux définir les besoins des différents usagers de la zone agricole et de produire un plan d'action en ce sens.
 - b) Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle (dans les domaines social, culturel, touristique, environnemental) :
 - i. Organiser la promotion touristique de la région, l'accueil des touristes et le développement de stratégies afin de faire circuler les touristes dans la région ;
 - ii. Offrir une expertise en développement de loisir aux municipalités et soutenir le développement de l'organisme Acti-Sport ;
 - iii. Avec les municipalités locales, assurer le développement culturel de la MRC de Coaticook ;
 - iv. Soutenir techniquement les municipalités locales dans l'application de la réglementation en lien avec l'abattage d'arbre.
 - c) La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise :
 - i. Fournir une expertise technique et un accompagnement aux entreprises, que ce soit dans les secteurs industriel, commercial, agricole, agroalimentaire, etc. ;
 - ii. Offrir un soutien financier par des programmes spécifiques aux nouveaux entrepreneurs, aux entreprises d'économie sociale, aux entreprises désirant améliorer l'offre d'hébergement dans la région et aux entreprises désirant améliorer leur productivité ;
 - d) La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, touristique, sentiers cyclables, transport collectif :
 - i. Offrir un soutien financier à tout organisme à but non lucratif, municipalités ou coopératives de solidarité pour soutenir des projets structurants à l'échelle locale, territoriale ou régionale et ayant des impacts concrets pour le territoire de la MRC de Coaticook ;
 - ii. Organisation d'une fête régionale de la famille afin de mobiliser et dynamiser les jeunes familles du territoire ;
 - iii. Soutien à la mise en place et à la consolidation d'une offre régionale de loisirs ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- iv. Soutien à un projet structurant de travailleur de rue pour une certaine clientèle vivant des difficultés ;
 - v. Soutenir financièrement la promotion touristique de la région.
- e) L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement ;
- i. À travers une entente sectorielle avec le MAPAQ, soutenir la mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole dans la MRC de Coaticook (Estrie) ;
 - ii. À travers un partenariat avec le CALQ, soutenir les artistes et les organismes de la MRC de Coaticook afin qu'ils puissent accéder à un financement pour le développement de leurs projets artistiques ;
 - iii. À travers une entente sectorielle avec le MIDI, mettre en œuvre un plan d'action afin d'édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et de favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes dans la MRC de Coaticook (4 MRC en Estrie).
- f) Le soutien au développement rural, dans le territoire de la MRC, soit les 12 municipalités :
- i. Soutenir le déploiement d'une offre de transport collectif dans la ville de Coaticook ;
 - ii. Soutenir le développement, l'animation et la promotion des activités des communautés locales de la MRC de Coaticook.
- d'en transmettre une copie au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION



CM2017-04-93

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

6.1.2 RAPPORT ANNUEL 2016-2017

ATTENDU que le Fonds de développement des territoires (FDT) fut créé en 2015 afin de supporter les MRC dans le développement de leur territoire ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le rapport annuel d'activités 2016-2017 du FDT de la MRC de Coaticook et en fait sien comme si au long reproduit ;

ATTENDU que ce rapport permet de constater que pour chacune des priorités d'intervention établies par le conseil de la MRC, plusieurs actions ont été réalisées, sont en voie de l'être ou se poursuivront de façon continue ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérard Duteau
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'adopter conformément à l'entente relative au Fonds de développement des territoires signée par la MRC, eu égard au Fonds de développement des territoires de la MRC, le rapport annuel d'activités 2016-2017 du FDT de la MRC de Coaticook tel que présenté ;
- ▶ d'en transmettre une copie au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2017-04-94

6.1.3 POLITIQUES D'INVESTISSEMENT

ATTENDU que le gouvernement a procédé en mai 2015 à la signature d'une entente relative au *Fonds de développement des territoires (FDT)* afin de donner aux territoires les outils venant appuyer et baliser de nouveaux pouvoirs de gouvernance en matière de développement local et régional dans les MRC ;

ATTENDU que le FDT prévoit la mise en place de différentes politiques de développement, dont une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie ;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook a adopté aux termes de la résolution CM2016-04-97 la «Politique d'investissement du Fonds de développement de la MRC de Coaticook» ;

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Coaticook a adopté aux termes de la résolution 2015-CA-10-171 la «Politique du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS) de la MRC de Coaticook» ;

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Coaticook a adopté aux termes de la résolution 2015-CA-10-172 la «Politique du Fonds d'Économie sociale de la MRC de Coaticook» ;

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Coaticook a adopté aux termes de la résolution 2015-CA-10-173 la «Politique du Fonds Nouveaux Entrepreneurs de la MRC de Coaticook» ;

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Coaticook a adopté aux termes de la résolution 2016-CA-05-117 la «Politique du Fonds de développement de l'offre d'hébergement touristique de la MRC de Coaticook», laquelle fut modifiée aux termes de la résolution 2017-CA-04-101 du comité administratif de la MRC de Coaticook ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU de maintenir les diverses politiques d'investissement précitées de la MRC de Coaticook telles qu'adoptées précédemment, lesquelles sont toujours en vigueur, sous réserve des crédits disponibles.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2017-04-95

6.2 REDDITION DE COMPTE – PACTE RURAL

ATTENDU que la MRC de Coaticook et le gouvernement du Québec, représenté par le ministre des Affaires municipales ont signé un nouveau Pacte rural 2014-2019 ;

ATTENDU que le Pacte rural avait pour objet de fixer les engagements du ministre et de la MRC relativement au partenariat qu'ils désirent établir en vue de la mise en application de la *Politique nationale de la ruralité* ;

ATTENDU que dans le cadre du nouveau pacte fiscal signé avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), le Pacte rural a été remplacé par le Fonds de développement des territoires (FDT) ;

ATTENDU que l'une des obligations de la MRC est de déposer un rapport final d'activités afin d'obtenir les versements de l'aide financière accordée à la MRC dans le cadre du Pacte rural ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le dernier rapport d'activités du Pacte rural de la MRC de Coaticook et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gilbert Ferland
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU d'approuver le dernier rapport d'activités du Pacte rural de la MRC de Coaticook et de le transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour obtenir le versement de l'aide financière accordée à la MRC.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2017-04-96

6.3 AVIS EN VERTU DE L'ARTICLE 62 DE LA LPTAAQ – PROJET D'HYDRO-QUÉBEC

ATTENDU qu'Hydro-Québec souhaite réaliser des travaux d'entretien sur sa ligne n° CTK-232 sur le territoire des municipalités de Coaticook, Saint-Herménégilde et Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;

ATTENDU qu'un corridor d'accès temporaire devra être aménagé afin de remplacer des câbles aériens de la ligne haute tension ;

ATTENDU que ce corridor est d'une superficie totale de 1,17 hectare ;

ATTENDU que la demande doit être analysée en vertu de 10 critères de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (L.R.Q., c. P-41.1), puisque les travaux projetés auront lieu en zone agricole ;

ATTENDU que le conseil prend en compte l'avis de l'aménagiste de la MRC de Coaticook, Monsieur Philippe Brault, OUQ et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU d'émettre un avis de non-contrevenance à l'égard de la demande d'Hydro-Québec pour la réalisation de travaux d'entretien sur sa ligne n° CTK-232 sur le territoire des municipalités de Coaticook, Saint-Herménégilde et Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, et ce suite à l'analyse du projet en vertu de 10 critères de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (L.R.Q., c. P-41.1).

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2017-04-97

6.4 ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL TRIENNAL (2018-2020)

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte une proposition d'entente triennale pour 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 avec le ministère de la Culture et des Communications et en fait sien comme si au long reproduit ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook et le ministère de la Culture et des Communications ont convenu des objectifs, des actions et des conditions de l'entente ;

ATTENDU que cette entente est assortie d'une enveloppe budgétaire ;

ATTENDU que le Comité consultatif de la Culture de la MRC de Coaticook est favorable à la signature de l'entente telle que présentée ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accepter la proposition d'entente de développement culturel 2017-2020, tel que présentée;
- ▶ d'autoriser le préfet à signer ladite entente avec le ministère de la Culture et des Communications au nom de la MRC de Coaticook ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution au ministère.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

7.0 AVIS DE MOTION

7.1 RÈGLEMENT DÉLÉGUANT À LA GREFFIÈRE LE POUVOIR DE FORMER UN COMITÉ DE SÉLECTION ET D'EN DÉSIGNER LES MEMBRES POUR L'ADJUDICATION CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC ET DISPENSE DE LECTURE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller régional Johnny Pizar qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet de modifier le «règlement 4-018 (2017) déléguant à la greffière le pouvoir de former un Comité de sélection et d'en désigner les membres pour l'adjudication conformément aux dispositions du *Code municipal* du Québec» sera présenté au conseil de la MRC afin de permettre à la greffière de former un Comité de sélection lorsque requis par les règles applicables en matière d'appel d'offres et ainsi préserver la confidentialité de l'identité des membres d'un tel comité. **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même l'avis de convocation, copie dudit projet de règlement.**

8.0 RÈGLEMENTS

CM2017-04-98

8.1 RÈGLEMENT N° 2-314.1 (2017) MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2-314 (2015) CONSTITUANT UN COMITÉ FAMILLES ET AÎNÉS AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK ET DÉTERMINANT SA COMPOSITION ET SES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

ATTENDU que le conseil prend en compte le règlement n° 2-314.1 (2017) «*Règlement modifiant le règlement n° 2-314 (2015) constituant un Comité Familles et Aînés au sein de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement*» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 15 mars 2017 ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook ;

ATTENDU que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit l'ajout d'un siège pour l'Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook au sein du Comité Familles et Aînés ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse
APPUYÉE par le conseiller régional Benoît Roy

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'approuver et adopter le règlement n° 2-314.1 (2017) «*Règlement modifiant le règlement n° 2-314 (2015) constituant un Comité Familles et Aînés au sein de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement*» tel que présenté ;
- ▶ d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 2-314.1 (2017), et en conséquence, signé par le préfet et le secrétaire-trésorier, et déposé sous la garde de la greffière.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2017-04-99

8.2 RÈGLEMENT N° 4-017 (2017) REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT N° 4-013 (2013) VISANT À ÉTABLIR UNE TARIFICATION APPLICABLE POUR DES BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS OFFERTS PAR DIVERS SERVICES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK

ATTENDU que le conseil prend en compte le règlement n° 4-017 (2017) remplaçant le règlement n° 4-013 (2013) visant à établir une tarification applicable pour des biens, services ou activités offerts par divers services de la *Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook* et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 15 mars 2017 ;

ATTENDU qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook ;

ATTENDU que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit la mise à jour et l'indexation du règlement établissant la tarification applicable pour certains biens, services ou activités offerts par certains services de la MRC ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'approuver et adopter le règlement n° 4-017 (2017) remplaçant le règlement n° 4-013 (2013) visant à établir une tarification applicable pour des biens, services ou activités offerts par divers services de la *Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook* tel que présenté ;
- ▶ d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 4-017 (2017), et en conséquence, signé par le préfet et le secrétaire-trésorier, et déposé sous la garde de la greffière.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

9.0 AUTRES AFFAIRES

CM2017-04-100

9.1 GESTION CONTRACTUELLE – ÉVALUATION MUNICIPALE

ATTENDU que la MRC a signé en 2008 un contrat avec Jean-Pierre Cadrin & Ass. Inc. évaluateurs, afin que ceux-ci assurent la confection et la continuité du rôle d'évaluation foncière pour les municipalités locales conformément à la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c.-F-2.1) et au *Règlement sur le rôle d'évaluation foncière* ;

ATTENDU que ce contrat est d'une durée de 9 ans et se termine le 31 décembre 2017 ;

ATTENDU que l'évaluation sommaire pour ce type de contrat plus détaillé serait supérieure à 1 M \$ taxes incluses ;

ATTENDU que les règles d'adjudication ne permettent qu'un appel d'offres public pour une telle dépense ;

ATTENDU le conseil de la MRC de Coaticook a adoptée le 22 novembre 2010 une politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) ;

ATTENDU que cette politique a pour but d'assurer une saine concurrence entre les personnes voulant contracter avec la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que la transparence, l'équité et la saine gestion sont les principes qui doivent guider le processus d'octroi des contrats ;

ATTENDU qu'un responsable en octroi de contrat doit être nommé, pour chaque appel d'offres, afin de pouvoir fournir les informations administratives et techniques concernant toute procédure d'appel d'offres aux soumissionnaires potentiels ;

ATTENDU que les critères proposés par l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec (OEAQ) et la Corporation des officiers municipaux du Québec (COMAQ) sont présentés au conseil ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Gérard Duteau



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'amorcer le processus d'appel d'offres public pour la confection et la continuité du rôle d'évaluation foncière pour les municipalités locales selon les règles d'adjudication prescrites aux articles 938.0.1 et suivants du *Code municipal* ;
- ▶ de confier le mandat à la greffière de confectionner le devis avec des options 6 et 9 ans ;
- ▶ de nommer la greffière et secrétaire-trésorière adjointe responsable de l'octroi de contrat, pour cet appel d'offres, afin de pouvoir fournir les informations administratives et techniques concernant toute procédure d'appel d'offres aux soumissionnaires potentiels ;
- ▶ d'adopter les critères suivants pour l'étape qualitative, soient :
 - Expérience pertinente de l'équipe proposée dans des mandats similaires (20 points) ;
 - Expérience de l'évaluateur signataire et son suppléant (30 points);
 - Capacité des ressources affectées à la réalisation du mandat (Composition de l'équipe et capacité de relève) (25 points) ;
 - Capacité de traitement électronique de l'information (10 points)
 - Capacité de planification et de suivi des travaux requis (10 points)
 - Qualité de l'offre de services (5 points) ;
- ▶ de confier à la greffière de la MRC le mandat d'agir à titre de secrétaire du comité de sélection à être formé à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2017-04-101

9.2 ACTE DE CESSION – ADJUDICATION DU LOT 5 416 369, CF DE STANSTEAD À LA MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST

ATTENDU la demande de la municipalité de Stanstead-Est à l'effet de lui céder l'immeuble qui lui a été adjugé lors des procédures pour défaut de paiement des taxes en 2015, soit le lot 5 416 369 du cadastre du Canton du Québec, Circonscription foncière de Stanstead, sans bâtisse dessus construites, ni circonstance ou dépendance, sans numéro civique sur le chemin Caron à Barnston-Ouest (Québec) JOB 1C0 ;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte un projet de cession préparé par Me Luc Custeau, notaire et en fait sien, comme ici au long reproduit ;

ATTENDU que le conseil prend acte des observations de la greffière quant audit projet ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'approuver le projet de cession de l'immeuble tel que décrit à la présente, conformément aux directives de la greffière et que la requérante acquitte l'intégralité des taxes dues depuis l'adjudication, tel que prévu par la loi ainsi que les frais associés à la transaction ;
- ▶ d'autoriser le préfet et la greffière et directrice générale adjointe à le signer pour et au nom de la MRC de Coaticook, puisqu'il n'y a pas eu de retrait conformément à la loi pendant le délai prescrit ;
- ▶ de transmettre copie conforme de cette résolution au conseiller juridique de la municipalité de Stanstead-Est.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

**9.3 COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS –
RAPPORT ANNUEL 2015-2016**

Le président Monsieur Yves Gilbert et le directeur général Monsieur Martial Gaudreau présentent le rapport annuel 2015-2016 de la Commission scolaire des Hauts-Cantons. Celui-ci est également disponible au http://www.cshc.qc.ca/rapport_annuel_2016 Ceux-ci réitèrent que la CSHC est l'un des intervenants du milieu et qu'à ce titre, elle collabore avec le monde municipal dans divers projets et ils souhaitent que cette collaboration se poursuive.

CM2017-04-102

9.4 COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE – CONSULTATION DU PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES (2017-2020)

ATTENDU que la secrétaire dépose le projet de plan triennal 2017-2020 de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la région de Sherbrooke conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3)* ;

ATTENDU que le conseil des commissaires procédera à l'adoption de ce plan lors de sa séance du conseil des commissaires du 16 mai 2017 ;

ATTENDU qu'aucun bâtiment sur le territoire de la MRC n'est classé comme excédentaire ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU de prendre acte du plan triennal 2017-2020 de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la région de Sherbrooke tel que soumis.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2017-04-103

9.5 EMBAUCHE DES ENVIRO-CONSEILLERS ET DU COORDONNATEUR DU PROGRAMME DE VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

ATTENDU qu'il fut convenu de procéder de nouveau à l'embauche de deux (2) écoconseillers pour la période estivale ;

ATTENDU que la description de tâches pour 2017 d'un enviro-conseiller est la suivante :

- Rencontre et sensibilisation directe des citoyens à la bonne gestion des matières résiduelles ;
- Inspection des bacs et caractérisation de ceux-ci ;
- Mise à jour du bottin des ressources ;
- Support au volet vert des événements publics ;
- Animation et sensibilisation dans les camps de jour ;
- Développer des outils de sensibilisation vidéo ou autres, selon les compétences ;

ATTENDU qu'une première candidate recommandée par la chargée de projet en matières résiduelles pour le poste d'enviro-conseillère pour la saison estivale 2017 est Madame Carol-Anne Côté ;

ATTENDU qu'une seconde candidature est à venir ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a déclaré compétence relativement à la vidange, au transport, à la disposition et au traitement des boues de fosses septiques sur l'ensemble de son territoire sauf et excepté celui de la municipalité de Dixville ;

ATTENDU qu'il a été convenu de procéder à l'embauche d'un coordonnateur pour le programme de vidange des boues de fosses septiques pour la période estivale ;

ATTENDU que la candidate recommandée par la chargée de projet en matières résiduelles pour le poste de coordonnatrice est Madame Kristiane Kinahan ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- ▶ de procéder à l’engagement de Madame Carol-Anne Côté à la fonction d’enviro-conseillère à la MRC de Coaticook, et ce à compter du 29 mai au 4 août 2017, pour une banque d’heures de 300 heures, soit environ 10 semaines de 30 heures, comprenant les jours fériés ;
- ▶ de considérer Madame Carol-Anne Côté comme une employée saisonnière, à raison d’un taux horaire de 14,70 \$, celle-ci étant exclue de la *Politique des conditions de travail du personnel de la MRC pour les années 2014-2018* ;
- ▶ de lui payer ses frais de déplacement en sus conformément au «*Règlement concernant le remboursement des dépenses réellement faites par un membre du conseil ou d’un comité, fonctionnaire ou employé pour le compte de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook*» ;
- ▶ de procéder à l’engagement de Madame Kristiane Kinahan à la fonction de coordonnatrice pour le programme de vidange des boues de fosses septiques de la MRC de Coaticook, et ce à compter du 8 mai 2017, pour une banque d’heures de 715 heures, soit environ 22 semaines, maximum de 40 heures par semaine, comprenant les jours fériés ;
- ▶ de considérer Madame Kinahan comme une employée saisonnière, à raison d’un taux horaire de 16 \$, celle-ci étant exclue de la *Politique des conditions de travail du personnel de la MRC pour les années 2014-2018* ;
- ▶ de lui payer ses frais de déplacement en sus conformément au «*Règlement concernant le remboursement des dépenses réellement faites par un membre du conseil ou d’un comité, fonctionnaire ou employé pour le compte de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook*».

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

10.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF(CA) DU 12 AVRIL 2017

La secrétaire dépose le procès-verbal du Comité administratif (CA) du 12 avril 2017

11.0 RECOMMANDATIONS

11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 12 AVRIL 2017

CM2017-04-104

11.1.1 MRC DES MASKOUTAINS – PROGRAMME DE FORMATION DES POMPIERS ET OFFICIERS – RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES MRC

ATTENDU que la MRC des Maskoutains sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du ministre de la Sécurité publique afin que le ministère prenne les mesures appropriées afin de convenir une entente avec les MRC pour établir les termes et conditions du mandat confié relativement à l'administration des programmes de formation pour les pompiers et officiers, incluant une juste compensation financière pour le travail requis de la part des MRC ;

ATTENDU les dispositions de la *Loi sur la sécurité incendie* ;

ATTENDU que, en conséquence de ces dispositions, toutes les MRC du Québec se sont dotées d'un Schéma de couverture de risques en sécurité incendie ;

ATTENDU l'importance accordée à la formation des pompiers et officiers ;

ATTENDU que, depuis quelques années, le ministère de la Sécurité publique (MSP) a confié aux MRC la responsabilité d'administrer les programmes de formation s'adressant aux pompiers et officiers des services de sécurité incendie existants sur leur territoire ;

ATTENDU que ces programmes de formation concernent tant le volet 1, le volet 2 que le volet 3 ;

ATTENDU que les MRC assument en conséquence un rôle et des responsabilités qui relèveraient normalement du MSP ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que ce mandat a été confié par le MSP sans qu'aucune entente préalable n'ait été convenue avec les MRC afin de fixer les conditions et les termes d'un tel mandat, incluant une juste compensation financière pour le travail requis de la part des MRC;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 12 avril 2017 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Henri Pariseau
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer la MRC des Maskoutains dans ses démarches auprès du ministre de la Sécurité publique afin que le ministère prenne les mesures appropriées afin de convenir une entente avec les MRC pour établir les termes et conditions du mandat confié relativement à l'administration des programmes de formation pour les pompiers et officiers, incluant une juste compensation financière pour le travail requis de la part des MRC ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités (UMQ) et à la députation régionale pour appui, ainsi qu'à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2017-04-105

11.1.2 CONSEIL DE GOUVERNANCE DE L'EAU DES BASSINS VERSANTS DE LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS (COGESAF) – ACCÈS AU SYSTÈME DE SUIVI DES OUVRAGES MUNICIPAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES (SOMAEU)

ATTENDU que le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de maintenir l'accès au nouveau système de suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (SOMAEU) ;

ATTENDU que le COGESAF a accès, depuis plusieurs années, au SOMAE (Système de suivi des ouvrages municipaux d'assainissement) géré par le MAMOT;

ATTENDU que les données de suivi des OMAE sont des outils essentiels à la mise à jour du Plan directeur de l'eau de la zone de gestion Saint-François;

ATTENDU que le déploiement du nouveau système de suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (SOMAEU) est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017, maintenant géré par le MDDELCC, et que le COGESAF perdra son accès à ce nouveau système à compter du 1^{er} avril 2017;

ATTENDU que le COGESAF devra faire la demande à chacune des municipalités munies d'un ou plusieurs ouvrages de traitement des eaux usées, afin qu'elles autorisent le COGESAF à accéder aux données;

ATTENDU que cela représente près de cinquante municipalités pour un total de 63 ouvrages de traitement des eaux usées;

ATTENDU que le COGESAF a fait une demande d'accès au SOMAEU, par voie de résolution, auprès du MDDELCC;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 12 avril 2017 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer le COGESAF dans ses démarches auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de maintenir l'accès au nouveau système de suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (SOMAEU).
- ▶ de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la Table des MRC de l'Estrie et à la députation régionale pour appui ainsi qu'à la requérante.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

11.2 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 19 AVRIL 2017

11.2.1 DÉROGATION AU PLAN D'ORGANISATION DES RESSOURCES POLICIÈRES

ATTENDU l'importance que le conseil et les citoyens de la MRC de Coaticook attachent à la sécurité des sentiers récréotouristiques et des plans d'eau ;

ATTENDU que la Sûreté du Québec, District de l'Estrie, propose pour une 5^e année, un projet régional de desserte récréotouristique visant à améliorer la sécurité des sentiers récréotouristiques et des plans d'eau ;

ATTENDU que la Sûreté du Québec a démontré l'an dernier qu'une modulation de 78 heures de présence policière, était souhaitable afin de dégager du temps pour permettre la réalisation de cette desserte et nécessaire afin de pouvoir augmenter la présence policière lors de périodes favorables à la visibilité et aux interventions policières sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU que la même modulation est souhaitée pour l'année 2017-2018 et que celle-ci sera planifiée par le directeur de poste et pourrait avoir parfois pour effet d'amener des ajustements au seuil minimum tel qu'établi dans le plan d'organisation des ressources policières ;

CM2017-04-106



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que la Sûreté du Québec prévoit fournir pour 2017-2018 des résultats équivalents à ceux des dernières années, au niveau de la desserte récréotouristique et au niveau des activités de présence, de visibilité et d'intervention policière sur le réseau routier de la MRC, à partir des heures de présence policière qui auront ainsi été modulées ;

ATTENDU que la Sûreté du Québec prévoit compenser les postes MRC concernées, pour l'absence sur leurs unités respectives, des membres qui seront affectés à la desserte récréotouristique régionale, soit par l'attribution de crédits budgétaires, par l'ajout occasionnel d'effectifs et/ou par des périodes supplémentaires d'intervention sur le territoire réalisé par des patrouilleurs provenant de la desserte récréotouristique régionale ou autres ;

ATTENDU que l'ensemble des unités limitrophes de la Sûreté du Québec apporteront leur soutien afin de diminuer les impacts de la modulation des heures de patrouilles pouvant avoir affecté le seuil minimum ;

ATTENDU que le projet débutera à compter du mois de mai 2017 pour se terminer à la fin du mois d'avril 2018 ;

ATTENDU que le projet pourra de nouveau être prolongé d'année en année à la convenance des partis concernés ;

ATTENDU que la Sûreté du Québec, District de l'Estrie présentera un bilan du projet au CSP au plus tard en juin 2018 via les directeurs de poste ;

ATTENDU que la MRC du Coaticook a signé avec la Sûreté du Québec un plan d'organisation des ressources policières découlant de l'entente de service, lequel prévoit entre autres un seuil minimal à respecter ;

ATTENDU que le seuil minimal peut ne pas être respecté dans certaines circonstances, sans mettre en péril le service aux citoyens ;

ATTENDU que le centre de service 12-6132 (CSMRC), dont la MRC de Coaticook fait partie désire également mettre en place un projet-pilote de modulation d'heures ;

ATTENDU que cette nouvelle modulation des heures permettrait de dégager et d'affecter des ressources policières là où le besoin est plus criant, entre autre au niveau des priorités locales établies par le comité de sécurité publique ;

ATTENDU que ladite modulation sera planifiée par le responsable du poste de Coaticook et pourrait avoir pour effet parfois d'amener des ajustements au seuil minimum tel qu'établi dans le plan d'organisation des ressources policières ;

ATTENDU que le responsable de poste sera responsable de la banque d'heures modulées et de leur réaffectation ;

ATTENDU que le Comité de Sécurité publique (CSP) de la MRC de Coaticook recevra un rapport sur la modulation et sur l'affectation des ressources policières à chacune des rencontres du CSP ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le CSP peut retirer son accord en tout temps ;

ATTENDU qu'un renouvellement global des ententes à intervenir entre les MRC du Québec et la Sûreté du Québec est prévu prochainement, lesquelles prévoient que 5 ans après la signature de l'entente, une répartition des effectifs entre les différents postes est envisageable ;

ATTENDU que ladite modulation demandée n'affectera en rien le nombre d'effectifs attribués au poste de la MRC de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité publique (CSP), telle qu'apparaissant au compte-rendu de la rencontre du 19 avril 2017 ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le libellé de la résolution 2017-53 de la MRC du Granit et en fait sienne comme si au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérard Duteau
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer le projet de desserte récréotouristique régionale pour 2017-2018 de la Sûreté du Québec ;
- ▶ d'accepter en conséquence les dérogations mineures au respect du seuil minimum (tel qu'établi dans le plan d'organisation des ressources policières) qui en découleront tel que prévu par le directeur de poste de la MRC de Coaticook ;
- ▶ de transmettre copie conforme de cette résolution au Commandant de la Région Estrie/Centre-du-Québec, monsieur Claude Desgagnés ainsi qu'au directeur de poste de la MRC, le sergent Noël Bolduc Jr. ;
- ▶ d'autoriser également une dérogation spécifique au seuil minimal de ressources indiqué au plan d'organisation des ressources policières et ce dans le cadre d'un projet-pilote de modulation d'heures de ressources policières de manière à les affecter aux priorités locales. soient :
 - Intervenir sur les causes de collisions avec dommages corporels ainsi que sur ses facteurs contributifs ;
 - Effectuer des actions qui vont contribuer à augmenter la visibilité policière dans la MRC ;
 - Effectuer des actions ciblées par municipalité ;
 - Réaliser des activités dans le cadre du programme de parrainage ;
 - Que cette affectation des ressources et les heures modulées qui en découlent soient gérées par le directeur du poste de la Sûreté du Québec ;
 - Que le directeur du poste soumette aux membres du comité de sécurité publique (CSP) un rapport régulier sur l'utilisation des heures réaffectées ;
 - QUE le CSP et la MRC de Coaticook conservent un droit de regard et décisionnel en ce qui a trait à l'utilisation des heures conservées en banque suite à la modulation ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- QUE le CSP et la MRC de Coaticook conservent le droit de se retirer à tout moment dudit projet-pilote ;
 - QUE les heures modulées ne soient nullement prises en considération lors de la réaffectation des effectifs des différents postes des MRC, et ce, dans le cadre de l'entente à intervenir entre les MRC et la Sûreté du Québec
- de transmettre copie conforme de cette résolution au Commandant de la Région Estrie/Centre-du-Québec, monsieur Claude Desgagnés ainsi qu'au directeur du CSMRC 12-6132, le capitaine Daniel Campagna.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

12.0 CORRESPONDANCE

12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

12.2 COGESAF – SITUATION FINANCIÈRE PRÉCAIRE

La secrétaire dépose le communiqué de presse du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) indiquant son insatisfaction à l'égard du budget provincial, présenté le 28 mars par le ministre des Finances.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Monsieur Richard Belleville, maire d'East Hereford et président de Forêt Hereford Inc. se retire des délibérations du conseil en raison d'une apparence de conflit dans les prochaines discussions. Il est 21h59.

CM2017-04-107

12.3 FORÊT HEREFORD ET CONSERVATION DE LA NATURE CANADA APPUIENT TOUTE DÉMARCHE EN FAVEUR DU RESPECT DE LEURS OBLIGATIONS

ATTENDU que Forêt Hereford est le donataire d'une propriété de près de 5 600 hectares sur le territoire des municipalités d'East Hereford et Saint-Herménégilde ;

ATTENDU que les volontés du donateur reposaient sur la protection des paysages et de ses caractéristiques naturelles aux bénéfiques des communautés avoisinantes ;

ATTENDU qu'une servitude réelle et perpétuelle de conservation forestière grève la propriété afin de permettre la création d'un milieu naturel protégé dans lequel les hautes valeurs de conservation sont maintenues et dans lequel l'utilisation durable des ressources est encadrée de façon stricte ;

ATTENDU que dans ce contexte, Forêt Hereford a avisé Hydro-Québec, dès août 2015, que son projet de ligne aérienne d'interconnexion Québec – New Hampshire (Northern Pass) ne respectait pas la mission et la vocation du territoire de la Forêt Hereford ;

ATTENDU que Forêt Hereford et Conservation de la nature Canada (CNC) ont participé à la table d'échanges mise en place par Hydro-Québec afin de faire tout en leur pouvoir pour minimiser les impacts et les dommages aux milieux naturels et informer Hydro-Québec du non-respect des obligations associées à la servitude de conservation forestière ainsi qu'aux consultations du BAPE ;

ATTENDU que le rapport du BAPE souligne que l'option d'enfouir aurait dû être davantage étudiée par Hydro-Québec ;

ATTENDU que Forêt Hereford a souligné la possibilité, dans son mémoire soumis au BAPE, d'évaluer un tracé souterrain utilisant les chemins forestiers permanents qui traversent sa propriété ;

ATTENDU que SOS Mont Hereford, «une campagne citoyenne mise sur pied afin d'empêcher le passage de la portion québécoise de la ligne Northern Pass d'Hydro-Québec dans une aire protégée du mont Hereford» réclame le contournement du mont Hereford et l'enfouissement de la ligne sur 15 km afin de sauvegarder cette aire protégée, les paysages et de respecter les communautés avoisinantes ;

ATTENDU que dans la foulée du lancement national de la campagne SOS Mont Hereford, Forêt Hereford et Conservation de la nature Canada ont réitéré leur appui à toute démarche ou initiative qui est en faveur du respect des obligations de la servitude de conservation forestière de la Forêt communautaire Hereford ainsi que de la donation, **mais qui n'implique pas le transfert d'enjeux chez les voisins fonciers et/ou chez d'autres citoyens des communautés locales** ;

ATTENDU que Forêt Hereford a officiellement demandé à Hydro-Québec de réaliser une étude complète et objective de ce tracé souterrain proposé, dans le



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

but de permettre une prise de décision éclairée sur la meilleure option possible ;

ATTENDU que suite à la présentation, par Hydro-Québec, des résultats d'une analyse comparative de certains scénarios d'enfouissement, Forêt Hereford a émis un communiqué, par lequel elle indique être «...maintenant convaincue que l'enfouissement, en passant notamment dans ses chemins forestiers, offrirait le meilleur compromis permettant de répondre à un maximum de préoccupations émises par les citoyens, les intervenants et les communautés, et ceci, dans le respect des obligations de la servitude de conservation forestière liée à son territoire.» ;

ATTENDU que Forêt Hereford considère que ce tracé souterrain présente les meilleurs avantages et les impacts les plus faibles, dans le **respect de la double mission de Forêt Hereford, soit la conservation et les communautés** ;

ATTENDU que certains citoyens et organismes ont interpellé la MRC afin de connaître sa position sur ce dossier médiatisé ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU d'appuyer la position et les demandes de Forêt Hereford dans le projet de ligne d'interconnexion Québec – New Hampshire (Northern Pass) d'Hydro-Québec, qui considère que le tracé souterrain en passant notamment dans ses chemins forestiers, présente les meilleurs avantages et les impacts les plus faibles, dans le respect de la double mission de Forêt Hereford, soit la conservation et les communautés, tout en permettant à Hydro-Québec de générer des bénéfices financiers avec ses surplus énergétiques, ce compromis :

- Permet un meilleur respect des obligations de la Servitude de conservation forestière de la Forêt communautaire Hereford, en comparaison avec le projet aérien ;
- Diminue les impacts environnementaux par rapport au projet aérien ;
- Est pratiquement sans impact sur les activités récréotouristiques et sur les paysages remarquables de la région ;
- Évite de transférer le projet aérien chez les voisins de FHI ;
- Est sans perturbation pour le noyau villageois d'East Hereford et l'artère commerciale de la route 253 ;
- Contribue à la lutte contre les changements climatiques, avec la substitution d'énergie polluante par une énergie renouvelable, et ce, sans destruction de forêt dans la partie sud du projet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Roger Heath	2	3,73		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	98,51 %	0	0

ADOPTION

Monsieur Richard Belleville se joint de nouveau aux délibérations du conseil de la MRC de Coaticook. Il est 22h17.

12.4 HYDRO-QUÉBEC VEUT ACCROÎTRE SES LIVRAISONS D'ÉLECTRICITÉ SUR LES MARCHÉS NORD-EST DES ÉTATS-UNIS – DE NOUVELLES POSSIBILITÉS SERONT DONC ÉVALUÉES

La secrétaire dépose un communiqué de presse d'Hydro-Québec annonçant qu'elle veut accroître ses livraisons d'électricité sur les marchés du nord-est (6 états) des États-Unis. De nouvelles possibilités seront donc évaluées en sus du Northern Pass.

12.5 20^E ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA MRC DE COATICOOK – 26 MAI 2017

La secrétaire dépose l'invitation à participer aux célébrations du 20^e anniversaire de l'Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook, le 26 mai prochain.

13.0 RAPPORTS

13.1 PRÉFET

Le préfet fait un bref retour sur les principales activités, dont sa participation à : le brunch annuel de la maison des jeunes de Coaticook La Maiz, une soirée d'information de l'organisme SOS Hereford, la conférence de presse du MTQ sur les chantiers routiers pour 2017, une rencontre de la Table des MRC de l'Estrie où Marie-Hélène Wolfe fut nommée secrétaire-générale pour 1 an, le super-bénéfice annuel de la Fondation de la Frontalière, le déjeuner du lieutenant Pelletier de la SQ au profit de la Fondation des maladies du cœur, l'activité-bénéfice annuelle d'Échec au crime, une rencontre sur l'espace de liberté, des rencontres pour le projet de T@CTIC et les demandes d'aide financière pour les programmes provincial «Québec Branché» et fédéral «Brancher pour innover», la conférence de presse annonçant que l'aréna de Coaticook sera rénové au coût de 3,3 M \$ et pour laquelle le provincial et le fédéral investiront chacun plus de 1,1 M \$ et rencontre avec la ministre Marie-Claude Bibeau pour le projet de T@CTIC et la demande déposée au programme fédéral «Brancher pour innover», etc.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Nathalie Dupuis, à titre de responsable des questions Familles et Aînés indique que la dernière rencontre du comité Familles & Aînés a permis de faire le bilan de la dernière édition de la Fête de la famille. À titre de déléguée au CAB, elle indique qu'aujourd'hui se tenait leur journée de réflexion annuelle. Les valeurs et la mission du CAB ont été établies. Elle rappelle que la journée contre la maltraitance des aînés se tiendra le 15 juin. À titre d'administratrice de la Ressourcerie, elle indique que la fermeture du côté de Magog est toujours repoussée puisque le magasin continue de faire ses frais. Les ventes se maintiennent. Un plan de redressement et de refinancement sera bientôt présenté. Des sièges seront à combler lors de l'assemblée générale annuelle. Au niveau de la Table de concertation régionale (TCR), elle indique que la soirée citoyenne se tiendra le 17 mai prochain. Au niveau de la Culture, Madame Michèle Lavoie quittera la présidence lors de l'assemblée générale annuelle de la Table de concertation culturelle. Au niveau de l'entente culturelle, des activités pour les SAE se tiendront en collaboration avec le Musée Beaulne et le Centre Rozynski.

Bernard Marion, responsable des dossiers de sécurité incendie et services policiers indique que pour les mois de décembre 2016 et janvier 2017, on note une légère augmentation du nombre de collision avec dommages matériels (50 % des collisions impliquant un animal sur la route). Dans la seule semaine du 17 au 23 décembre, la SQ est intervenue dans 26 dossiers de collision sur le territoire de la MRC. Au niveau de la criminalité et interventions policières, pour la même période, on observe une augmentation de la criminalité contre la personne et une baisse des crimes contre la propriété. En 2016, 1041 dossiers ont été alimentés par un signalement du public au niveau d'Échec au crime, dont 173 en Estrie. Grâce à ces signalements, 104 personnes ont été arrêtées sur 214 chefs d'accusation et 41 armes à feu ont été saisies. Une valeur de 4,3 M \$ en plants de cannabis et 1,3 M \$ de cigarettes et autres drogues a également été saisie au Québec. 2 récompenses de 1 000 \$ chacune ont été attribuées en Estrie dans des dossiers de stupéfiants.

Henri Pariseau, responsable des dossiers «Forêt» n'a rien à partager.

Gérard Duteau, délégué au CIARC, au CRIFA et à l'Expo de la Vallée, indique que le CIARC aurait trouvé un nouveau directeur à raison de quelques jours par semaine. Au niveau du CRIFA, les étudiants ne manquent pas surtout au niveau acéricole.

Réjean Masson, responsable des dossiers agricoles et PDZA indique qu'une conférence de presse sera organisée afin de dévoiler le plan d'action du PDZA qui devrait être adopté en mai.

Richard Belleville, responsable des dossiers de matières résiduelles indique que le Centre de tri investira 1 M \$ pour de l'asphaltage à même son budget. Les profits sont à la hausse.

Martin Saindon, responsable des dossiers de transports et de loisirs est absent.

Bernard Vanasse, responsable des dossiers touristiques indique que la ministre Bibeau fut rencontrée suite au dépôt du rapport annuel de la Corporation touristique. Malgré les retombées de plus de 40 M\$ la région souffre d'un manque d'hébergement.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Bertrand Lamoureux, responsable des dossiers Aménagement, Développement économique et Golf indique que le tournoi de golf du maire de Coaticook se tiendra le 6 juin et celui de la MRC le 6 juillet, tous 2 au Club de golf de Coaticook. Il rappelle que les consultations publiques sur le second projet de SADD se tiendront à compter du 30 mai prochain.

Johnny Pizar, responsable des dossiers Cours d'eau indique que la prochaine rencontre du Comité de gestion de l'eau (CGE) se tiendra le 15 mai et celle du COGESAF se tiendra la semaine prochaine.

13.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉQUIPE DE LA MRC

Les principaux dossiers ayant occupés la direction générale et l'équipe de la MRC au cours du dernier mois (outre les sujets discutés au conseil) sont les suivants : soutien aux municipalités locales pour problématique de la route 251, demandes d'accès à l'information, préparation du devis évaluation municipale, nombreux dossiers SHQ, accueil de l'agente de communication et marketing, entrevue et rédaction du contrat de la ressource de la TME, soutien à l'élaboration des priorités du FARR, suivi du projet régional d'enseigne, suivis avec le MSP pour les demandes d'aide financière formation pompier et les modifications à apporter du Schéma et demandes de report d'échéance du plan de mise en œuvre, transmission du rapport annuel, rencontre du comité technique, suivis pour SUMI, inspection au CAB pour plan de sécurité incendie, 18 inspections risques faibles et moyens, 15 inspections risques élevés et très élevés, mise à jour des matricules de STAE dans CAUCA suite à la rénovation cadastrale, préparation du Sécurijour et du Camp 911, suivis divers, déjeuner des inspecteurs, modification réglementaire pour Dixville, Sainte-Edwidge-de-Clifton, East Hereford, Saint-Malo, Martinville, Waterville, résumé du schéma pour publication, préparation des consultations publiques, rencontre du MTQ sur la planification triennale travaux, travail sur les territoires incompatibles avec l'activité minière (nouvelles orientations gouvernementales), révision des RCI (actualisation des zones inondables), travail sur un écocentre occasionnel à Stanstead-Est, analyse de l'opportunité d'un écocentre permanent (benchmark), envoi d'un sondage pour les fosses septiques à Compton, appel à projets du fond de cours d'eau, 3^e rencontre sur l'espace de liberté, rapport sur la situation de l'inondabilité récurrente d'une propriété (rivière aux saumons), rédaction du plan d'action du PDZA, soutien à des démarches de l'UPA pour l'accueil d'immigrants dans les fermes, réflexion sur l'opportunité d'un travailleur de rang, 4 permis d'abattage d'arbres (1 STH, 1 COM, 1 COA et 1 STV), commande d'arbre pour la journée de l'arbre, appel à projets du PADF, organisation de la soirée Hommage à l'entrepreneuriat, modification de la politique d'amélioration de l'offre d'hébergement, organisation du salon de l'emploi, organisation de notre participation au salon *Priorité Emploi*, soutien à l'organisation du gala Excellence de la Chambre de commerce, suivi de l'évaluation actuelle de la desserte internet (sondage), travail sur le chemin des pèlerins, soutien pour les plans de développement des trois-villages et Compton, soutien à l'organisme le Pont pour séance d'information publique, organisation de l'activité de fin du projet de recherche-action QADA sur la participation sociale des aînés, travail sur l'entente de développement estrienne agroalimentaire, soutien à la Luciole, 2 formations sur la rénovation du patrimoine bâti (35 inscriptions), ouverture officielle du bureau d'accueil d'Acti-Sports programmation de la session printemps Acti-Sports, entrevues pour les SAE, rencontre des gestionnaires et des coordonnateurs de SAE, soutien pour le parc à Stanhope, préparation du retour de Marie-Michèle Walker, renouvellement de la brochure touristique et préparation pour impression (125 000 copies), soutien aux trois villages pour la réédition de leur dépliant, préparation pour l'AGA de



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

la corporation touristique, rencontre du CAT pour la planification des actions de promotion 2017, etc.

13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS

13.4.1 PROJET DE LOI N° 102 – LOI MODIFIANT LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT AFIN DE MODERNISER LE RÉGIME D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET MODIFIANT D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES NOTAMMENT POUR RÉFORMER LA GOUVERNANCE DU FONDS VERT

La secrétaire dépose le document explicatif produit par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques suite à l'adoption du projet de loi n° 102 intitulé «*Loi modifiant la loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du fonds vert*».

13.4.2 BINGO AU PROFIT DU TRAVAILLEUR DE RUE – 7 MAI 2017

Le directeur général informe les élus que le 7 mai 2017 la radio CIGN tiendra un bingo spécial au profit du travailleur de rue. Les cartes sont disponibles dès maintenant.

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h47.

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

LE PRÉFET

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 19 avril 2017.

Responsable des archives



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

